



DEC200488DR01

Décision portant nomination de M. Laurent PINON aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 7154 intitulée UMR-Institut de physique du globe de Paris (IPGP-UMR)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS portant renouvellement de l'unité mixte 7154 intitulée UMR-Institut de physique du globe de Paris (IPGP-UMR) et nommant M. Marc CHAUSSIDON en qualité de directeur ;

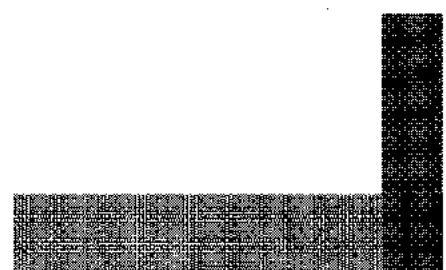
Vu l'avis du conseil de l'UMR 7154¹ en date du 25/01/2018 ;

Considérant que **M. Laurent PINON** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'IPGP les le 6, 7, 29 et 30 novembre 2018.

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Laurent PINON**, TCS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 7154 intitulée UMR-Institut de physique du globe de Paris (IPGP-UMR) à compter du 01/12/2018.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



M. Laurent PINON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Laurent PINON** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif le 5 août 2019

Le directeur de l'UMR 7154
Marc CHAUSSIDON

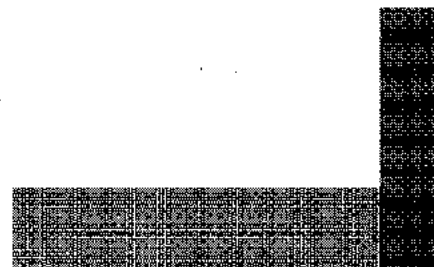
Pour le Directeur et par délégation au
Directeur Général des Services de l'Institut de
Physique du Globe de Paris
Antoine CHARLOT

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif

Visa de Reiner VEITIA, administrateur de l'Université Paris Diderot



Visa de Daniel BURSAUX, directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



M. Laurent PINON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Laurent PINON** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif le 5 août 2019

Le directeur de l'UMR 7154
Marc CHAUSSIDON

Pour le Directeur et par délégation au
Directeur Général des Services de l'Institut de
Physique de Clodé de Paris
Antoine CHARLOT

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif



Visa de Reiner VEITIA, administrateur de l'Université Paris Diderot



Visa de Daniel BURSAUX, directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Le directeur général de l'Institut national
de l'information géographique et forestière
(IGN)

Daniel BURSAUX



Il est interdit de publier ou de divulguer
à l'extérieur de l'entreprise, sans l'autorisation
de la direction, toute information relative à
l'activité de l'entreprise.

Article 10 - Confidentialité

DEC200487DR01

Décision portant nomination de Mme Lena LECOURT aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7154 intitulée UMR-Institut de physique du globe de Paris (IPGP-UMR)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7154 intitulée UMR-Institut de physique du globe de Paris (IPGP-UMR) et nommant M. Marc CHAUSSIDON en qualité de directeur ;

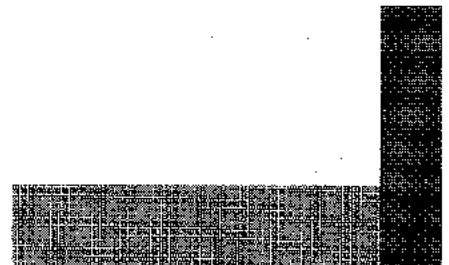
Vu l'avis du conseil de l'UMR7154¹ en date du 25/01/2018 ;

Considérant que Mme Lena LECOURT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'IPGP les le 6, 7, 29 et 30 novembre 2019.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Lena LECOURT, TCN, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7154 intitulée UMR-Institut de physique du globe de Paris (IPGP-UMR) à compter du 26 janvier 2019.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Mme Lena LECOURT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Lena LECOURT** est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

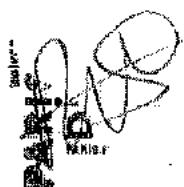
Fait à Villejuif le 28 mai 2019

Le directeur de l'UMR 7154
Marc CHAUSSIDON

Pour le Directeur et par délégation au
Directeur Général des Services de l'Institut de
Physique du Globe de Paris
Alain CHARLOT

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif

Visa de Reiner VEITIA, administrateur de l'Université Paris Diderot



Reiner VEITIA

Visa de Daniel BURSAUX, directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



Mme Lena LECOURT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Lena LECOURT** est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif le 28 mai 2019

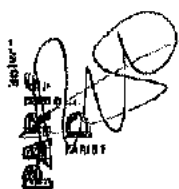
**Le directeur de l'UMR 7154
Marc CHAUSSIDON**

Pour le Directeur et par délégation au
Directeur Général des Services de l'Institut de
Physique du Globe de Paris
Antoine CHARLOT

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif



Visa de Reiner VEITIA, administrateur de l'Université Paris Diderot



Visa de Daniel BURSAUX, directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Le directeur général de l'Institut national
de l'information géographique et forestière
(IGN)

Daniel BURSAUX



Il est interdit de publier ou de divulguer
à l'extérieur de l'entreprise, sans autorisation
préalable, toute information relative à
l'activité de l'entreprise.

Article 10 - Confidentialité